

Zeitschrift: Heimatschutz = Patrimoine
Herausgeber: Schweizer Heimatschutz
Band: 48 (1953)
Heft: 2-3

Vereinsnachrichten: La Ligue du Patrimoine en 1952

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La Ligue du Patrimoine en 1952

(Extrait des rapports annuels)

Si l'administration poursuivit sa besogne quotidienne et constante, les grands débats de Rheinau, les installations des îles de Brissago, la transformation du Righi-Kulm requirent nos forces et notre temps.

L'effectif a passé de 7959 membres à 8387, malgré 333 décès et démissions. Il a donc augmenté de mille membres en trois ans, ce qui prouve que la fidélité est de règle et que nos faits et gestes nous gagnent des adeptes. Nos sections fort individualistes se gèrent à leur convenance, mais il nous sera permis d'observer qu'elles auraient profit à prendre exemple sur celle de Genève qui, grâce à l'énergie d'un seul de ses membres, M. Michel Monnier, a vu son contingent renforcé de 282 personnes! Citons aussi au tableau d'honneur M. R. Pfister, à Langenthal, qui accrut la section bernoise de 52 adhérents et M. A. Süry, d'Embrach, avec ses 30 nouveaux ligueurs zuricois. Le recrutement, à l'heure où se multiplient les responsabilités, devient, pour chacun et pour tous, un impérieux devoir.

L'assemblée générale de Sion groupa près de 200 participants. Nous ne reviendrons pas sur les inoubliables journées valaisannes puisque notre revue en a parlé (No 2/3 1952). Rappelons seulement que le comité directeur a été confirmé pour une nouvelle période de trois ans, sous la présidence de M. Erwin Burckhardt.

Le comité central a siégé quatre fois, et fut astreint à de copieux ordres du jour. Chaque requête financière – elles sont de plus en plus nombreuses – correspond à un objet qui mérite examen et conduit souvent à des questions de principe importantes. L'une d'entre elles, concernant l'éternit, aboutit à recommander ce produit dans certains cas déterminés. Donnant suite à divers rapports, notre position à l'égard des installations industrielles a été nettement définie.

Le secrétariat général, sous les ordres de M. Ernest Laur, applique les décisions du comité central et s'occupe également de l'Ecu d'Or. La vente, la répartition des sommes recueillies, les tâches grandissantes entreprises en commun avec la Protection de la nature augmentent de jour en jour les travaux.

Le sous-secrétariat romand, dirigé par notre statthalter M. Henri Naef, s'adonne à la rédaction française de la revue et s'interpose en toute affaire où la Suisse romande est en jeu; il est aussi en correspondance avec l'étranger et participe à la campagne de l'Ecu d'Or. Le rapport d'exercice 1952–1953, polygraphié, est à la disposition de ceux qui le désirent.

Le sous-secrétariat tessinois, dont s'occupe M. Ender, président de section, assure la publica-

tion de la revue « Il nostro paese » distribué à tous les écoliers du canton. Il collabore aux monographies spéciales dont le premier fascicule sur le costume tessinois d'après les ex-voto est dû au professeur Bianconi, et il contribue à la vente de l'Ecu d'Or qui fut, grâce à ses efforts, un succès.

Le bureau technique a pour chef l'architecte M. Kopp, membre de la commission fédérale des monuments et des sites. Ses relations avec nos sections sont des plus efficaces; la Suisse romande lui doit plusieurs interventions à Compesières et à la Tour-de-Trême en particulier. Son activité au Righi se poursuit; quant au Pont du Diable, il en sera parlé prochainement.

L'Ecu d'Or a été vendu en 595 675 exemplaires, soit 11 419 de plus qu'en 1951. Un terrible ouragan a nui aux petits vendeurs; c'est ainsi que la ville de Bienne, un de nos meilleurs « fiefs », a vu le chiffre tomber de 10 715 « écus » à 3365: ce qui démontre qu'il est bon de répartir la collecte sur deux jours au moins. Le service de propagande, remarquablement organisé par M. W. Zeller, eut pour auxiliaire en Suisse romande M. Claude Bodinier. Quant à nos agents habituels pour la vente, ils ont fait diligence avec le concours de 20 000 écoliers et des contingents de la Fédération nationale des Costumes. Le bénéfice net, qui s'élève à fr. 342 519.—, se répartit, selon nos conventions, avec la Ligue pour la protection de la nature, et a reçu les affectations suivantes:

Patrimoine National (Caisse centrale, fonds de réserve):	fr. 59 567.—
Fonds commun des deux ligues:	fr. 56 590.—
Propagande:	fr. 16 362.—
Fédération des Costumes, pour sa collaboration et en faveur de son activité nationale:	fr. 10 000.—
Protection de la Nature (part ordinaire):	fr. 100 000.—
Patrimoine National (part ordinaire):	fr. 100.000.—
(Aux sections: fr. 80 000.—; à la caisse centrale: fr. 20 000.—)	
Total	fr. 342 519.—

Au cours de l'année, les subsides suivants ont été versés:

Restauration de l'église d'Oberschongau (fr. 3000.—); brochure sur le patrimoine glaronais (fr. 500.); façade de l'église d'Einsiedeln (fr. 15 000.—); Palais Stockalper à Brigue (fr. 3000.—); commune de Grimentz pour ses embellissements (fr. 500.—); Glossaire des patois romands (fr. 5000.—); Protection des rivages zuricois (fr. 3000.—); livre du professeur Ma-süger sur les jeux corporels de Suisse (fr.

3000.—); Bureau technique (fr. 12 380.—); revue *Heimatschutz* (fr. 5000.—); secrétariat romand (fr. 2950.—); divers (fr. 130.—).

Oeuvres communes aux deux Ligues: aménagement botanique des îles Brissago (10 000.— fr.); achat de la forêt de la Maloja (40 000.— fr.).

La revue Heimatschutz a paru en trois numéros dont le premier en deux éditions. L'allemande ayant été la plus copieuse, la pagination de l'année en cours se conforme à elle, ce qui cause une lacune dans la collection des lecteurs romands. Nous rappelons qu'il est possible d'obtenir les fascicules complémentaires de langue allemande à un prix modique. Les avantages et les inconvénients du système ont été exposés dans le rapport du sous-secrétariat romand.

Finances: Les recettes se montent à fr. 72 487.28, les dépenses à fr. 72 247.93. Excédent de recettes: fr. 239.35! Le versement de la caisse de l'Ecu d'Or à celle de la revue a pu être réduit de fr. 10 000 à 5000, bien que le coût de notre publication ait passé de fr. 32 002.55 à fr. 35 125.85. Nous le devons aux intérêts du legs Kiefer-Halblitzel. Les recettes ordinaires ont

augmenté avec le produit des cotisations et grâce au legs de la succession Carl Naef de Zurich, d'un montant de fr. 20 056.50; de telle sorte que nous pouvions disposer d'un montant de fr. 82 212.75. — Nous tenons à rendre hommage à notre trésorier qui a fêté le 23 février 1952 son soixante-dixième anniversaire. Il gère nos biens avec tout le cœur que d'autres mettent à gérer leur fortune personnelle.

Tour d'horizon: Les rapports de nos sections donnent une image de la très grande variété de leur tâche et de leurs soucis, et montrent aussi le nombre réjouissant de leurs succès. Il n'y a probablement pas de jour dans l'année où, quelque part en Suisse, des défenseurs du Patrimoine national ne se réunissent, n'enquêtent, ne discutent avec des citoyens ou leur autorités, ne combattent pour la bonne cause. Elle n'est pas seulement l'affaire du pouvoir central, bien au contraire; chaque canton, chaque commune, et souvent aussi les citoyens eux-mêmes, consentent les sacrifices nécessaires. La Ligue du Patrimoine est devenue une force agissante et populaire; puissions notre énergie dans cette constatation réaliste.

H. N.

»Schwyzerütsch«

En sa dernière assemblée plénière, la Ligue du Patrimoine national accueillit à l'unanimité un groupe linguistique, du nom de *Bund Schwyzerütsch* (Association pour le suisse-allemand), en lui conférant le rang exceptionnel d'une section autonome. Cette décision souveraine à laquelle les Welsches participèrent de bon cœur était parfaitement logique, puisque les statuts généraux inscrivent les patois au nombre des objets que la Ligue a le devoir de préserver. Elle entraînait pourtant une conséquence imprévisible, l'insertion dans notre périodique d'une rubrique réservée à cette société dialectale. Son président, M. Adolphe Guggenbühl, rappelant à bon droit qu'elle était dès longtemps l'alliée du *Heimatschutz*, s'engageait à en accepter également les responsabilités, sans réclamer d'autre avantage que d'user librement de notre tribune, faveur qui du même coup fut concédée, car elle n'est pas un passe-droit.

Afin d'éviter le retour de malentendus dont le thème linguistique se montre toujours friand, constatons que nous quittons ici le terrain rebattu des quatre idiomes nationaux. L'italien qui eut quelque temps voix au chapitre, se fait entendre avec plus d'efficacité désormais dans *Il nostro paese*, rédigé expressément par et pour les Tessinois; quant au romanche, qu'aucune mesure ne proscrit, nul ne lui contestera jamais ses prérogatives.

Cependant, en dépit de la Constitution fédérale, l'Helvétie se débat dans des compromis où les citoyens perdent pied. Les Romands qui parlent tous le français (même s'il n'est pas pour tous le langage maternel, loin de là!) sont portés à croire qu'il en est de même pour leurs confédérés alémaniques. En fait, l'allemand littéraire est un moyen artificiel d'entente entre populations qui usent d'idiomes germaniques évidemment, mais particuliers. Ces dialectes que nous bloquons sous l'appellation générale de « suisse-allemand » donneront-ils naissance à une langue unifiée? Nous n'en sommes pas là.

Pour l'instant, ils se mélangent en raison même des échanges sociaux, et chacun d'eux perd de son originalité autochtone. C'est à l'intégrité, au redressement de ces langues maternelles qui ne s'enseignent pas à l'école que s'adonne le *Bund Schwyzerütsch*. Nous faillirions à nos devoirs en refusant la main à ses champions; il se pourrait qu'un jour le « reman » qui donna son nom à notre territoire latin, et que nombre des nôtres emploient quotidiennement, demandât du secours. Il ne lui serait jamais refusé. (Voir pages 77/78.)

Henri Naef.